

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif à la composition de la Commission centrale de gestion des emplois pour les enseignements secondaire ordinaire et spécial, secondaire artistique à horaire réduit, artistique et de promotion sociale officiels subventionnés

A.Gt 01-10-2004

M.B. 04-07-2005

modification :

A.Gt 05-11-07 (M.B. 11-01-08)

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 12 mai 2004 relatif à la définition de la pénurie et à certaines Commissions dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, notamment les articles 7, 13, § 1^{er}, 14 et 25;

Vu la consultation des organes représentatifs des pouvoirs organisateurs et des organisations syndicales représentatives;

Sur la proposition de la Ministre-Présidente ayant les statuts des personnels de l'Enseignement obligatoire dans ses attributions et du Ministre de la Fonction publique;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 1^{er} octobre 2004,

Arrête :

remplacé par A.Gt 05-11-2007

Article 1^{er}. – Sont désignés en qualité de membres de la Commission centrale de gestion des emplois pour les enseignements secondaire ordinaire et spécial, secondaire artistique à horaire réduit, artistique et de promotion sociale officiels subventionnés, ci-après dénommée « la Commission » :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Mme Karine BOGDAN-DE SMEDT;	M. Matthieu FAIVRE;
M. Carlo GIANNONE;	M. Jean-Pierre JAUMOTTE;
Mme Martine VERMOTTE;	M. Hervé PETRE;
M. Jean-Charles DRESSE;	Mme Eliane ROSOUX;
Mme Antoinette SERVATY;	M. Roger THIRY;
M. René DUMORTIER;	Mme Anne DE GUELDRE;
Mme Françoise COURTOY;	M. Charles PEYRUSSON.
M. Pol SOUDAN.	M. Claude VANDEWATTYNE.

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
M. Jean BEULEN;	M. Ghislain DARIMONT;
M. Pascal CHARDOME;	M. Albert VANDEREYCKEN;
M. Didier DIRIX;	M. Francis CLOSON;
Mme Raymonde RIGAUX;	M. Yves BRACONNIER;
M. Joseph THONON;	M. Yves HERLEMONT;
Mme Michèle HONORE;	Mme Rita DEHOLLANDER;
M. Jacques DENIES;	M. Patrick VERHAEVERT;
Mme Fabienne DEROME.	M. Guy LARONDELLE



modifié par A.Gt 05-11-2007

Article 2. - M. Alain BERGER, administrateur général a.i. à l'administration générale des personnels de l'enseignement, est désigné en qualité de président de la Commission.

modifié par A.Gt 05-11-2007

Article 3. - M. Bernard GORET, directeur général f.f. à l'administration générale des personnels de l'enseignement, est désigné en qualité de président suppléant de la Commission.

Article 4. - Mme Monique HENDRICKX, employée attachée à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné, est désignée en qualité de secrétaire de la Commission.

Article 5. - Mme Dominique FIEVEZ, première assistante à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné, est désignée en qualité de secrétaire adjointe de la Commission.

Article 6. - Le Ministre de la Fonction publique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 7. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 1^{er} octobre 2004.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA

Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,

Cl. EERDEKENS